

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 783

présenté par

M. Menuel, Mme Anthoine, Mme Audibert, Mme Bazin-Malgras, Mme Beauvais, M. Bony,
M. Jean-Claude Bouchet, M. Bourgeaux, M. Cherpion, Mme Corneloup, M. Perrut, Mme Poletti,
Mme Trastour-Isnart et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 34

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est préférable et surtout plus efficace de s'appuyer, de concerter avec les organisations des usagers ou des contribuables établies.